

La Bourse de Casablanca et la CFCIM s'allient

Favoriser le développement des entreprises marocaines et la création d'emplois à travers le financement par le marché des capitaux. Tel est l'objectif de la convention de partenariat que viennent de sceller la Bourse de Casablanca et la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM). Ce partenariat marque le point de départ de leur «collaboration dans le domaine du financement des entreprises et de l'information économique et financière», indique un communiqué conjoint.

Les actions qui seront mises en place à travers cet accord visent également à améliorer l'accès des investisseurs au marché des capitaux.

Ainsi, parmi les mesures qui seront entreprises dans le cadre de ce partenariat, la création d'une commission mixte. L'accord prévoit également l'installation d'écrans pour la diffusion de l'information boursière dans les locaux de la CFCIM. Par ailleurs, ce partenariat permettra la formation du personnel des entreprises membres du CFCIM sur les concepts de base de la Bourse. Un suivi de ces actions sera assuré par une commission dédiée qui sera créée à cet effet. ■ A.M.



En plus du financement des entreprises, le partenariat couvre le domaine de l'information économique et financière.